Liberté Egalité Fraternité
République Française

Ministère de la Culture et de la Communication

La Ministre

10 AVR. 2013

Monsieur Géry MOUTIER
Directeur du Conservatoire national
supérieur de musique et de danse de Lyon
3, quai Chauveau
69266 LYON CEDEX 09

Nos Réf : TR/458/ONI

Monsieur le Directeur,

Vous avez été nommé directeur du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon par décret du Président de la République, à compter du 14 septembre 2012, en renouvellement de votre mandat.

Je souhaite vous préciser par cette lettre de mission les objectifs prioritaires qui guideront votre action dans le cadre de ce nouveau mandat. Ils correspondent à ceux que le ministère s'est fixé, aussi bien en matière d'enseignement supérieur que de démocratisation culturelle et de diversification sociale. Ils sont également conformes au contrat de performance dont votre établissement est doté pour la période 2012-2014. Celui-ci devra faire l'objet d'un avenant avant l'été 2013 afin de prendre en compte les nouvelles contraintes budgétaires de l'État.

Il vous appartiendra tout d'abord de finaliser l'intégration des cursus dans le schéma européen licence-master-doctorat. A ce titre, vous veillerez à mettre en place, au plus tôt pour la rentrée 2014, un second cycle relatif à l'enseignement de la danse en lien avec d'autres partenaires institutionnels. Il vous appartiendra également d'étudier l'intégration sur le long terme de nouvelles esthétiques chorégraphiques : outre l'hypothèse d'un master en jazz, il conviendra d'étudier la faisabilité d'un cursus hip-hop dans les locaux actuels ou futurs du Conservatoire d'ici 2015.

J'attire votre attention sur la nécessité d'associer étroitement le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris à vos réflexions sur l'évolution des cursus proposés aux élèves. Le renforcement du dialogue avec cet établissement, dont les missions sont similaires, est en effet le garant d'un développement harmonisé de l'enseignement supérieur en musique et en danse au plan national. Je vous demande en conséquence d'élaborer un plan d'action conjoint afin de déterminer d'éventuelles complémentarités.

.../...

Le renforcement des liens avec les universités devra lui aussi être au cœur de vos préoccupations. Vous explorerez toutes les pistes de valorisation de la recherche - un déterminant clef du rayonnement du CNSMDL. Vous vous attacherez plus généralement à tirer le meilleur parti de l'adhésion au PRES Université de Lyon et ultérieurement à l'institution qui lui sera substituée en application de la Loi sur l'Enseignement supérieur et la Recherche.

Afin de conforter les résultats obtenus en matière d'insertion professionnelle, vous conduirez une politique ambitieuse de stages en direction des élèves musiciens et développerez, de façon raisonnée, les mises en situation professionnelle pour l'ensemble des élèves. De même, vous continuerez à promouvoir la pratique scénique individuelle et collective au sein des cursus, en maîtrisant cependant le nombre de résidences d'artistes afin de conserver des marges de manœuvre budgétaires.

Ce souci d'économie de moyens devra également être pris en compte dans la conduite des partenariats avec les institutions étrangères.

Comme vous le savez, j'attache un intérêt tout particulier à la politique d'éducation artistique et culturelle. Je souhaite donc que la programmation dans, et hors les murs, prenne pleinement en compte l'objectif que le ministère s'est fixé, en l'occurence l'amélioration à l'accès de tous à la culture et en particulier des plus jeunes. Cet objectif ne devra pas bien entendu remettre en cause les équilibres, que je sais fragiles, de l'établissement public.

Parallèlement au renforcement de la démocratisation culturelle, vous veillerez à multiplier les initiatives en matière de diversification sociale des étudiants. Je vous demande notamment de poursuivre la réflexion générale sur l'égalité des chances évoquée avec mes services.

Vous prêterez une attention toute particulière aux partenariats locaux en donnant la plus grande visibilité aux actions menées conjointement avec la Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes. Je souhaite, en effet, rendre parfaitement visible aux yeux de nos concitoyens l'action culturelle de l'État et de ses opérateurs en région qui, souvent et de façon trop méconnue, complète les projets des collectivités territoriales.

Vous serez tout aussi attentif à l'optimisation des moyens matériels de l'établissement public, dans un souci de développement durable et d'accessibilité des bâtiments, en développant par exemple la politique de rationalisation des achats.

En matière de politique immobilière, outre la préservation du patrimoine bâti, vous vous efforcez de mener à bien, en lien étroit avec les services de tutelle et France Domaine, l'aménagement des locaux mis à disposition par la DRAC. Je vous demande par ailleurs d'engager, dans les meilleurs délais, les démarches nécessaires à l'acquisition du terrain annexe aujourd'hui propriété du Conseil général de façon à pallier l'exiguïté des locaux du Conservatoire. Vous vous assurerez néanmoins de disposer de suffisamment de ressources propres pour poursuivre la rénovation du parc instrumental.

.../...

La mise en œuvre de l'ensemble de ces actions s'inscrira naturellement dans le respect des équilibres financiers approuvés par le conseil d'administration et du plafond d'emplois approuvé par le parlement. Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour accompagner l'effort de redressement des comptes publics impulsé par le gouvernement.

Vous vous attacherez, enfin, à créer les conditions d'un dialogue social de qualité et à associer l'ensemble des agents du Conservatoire à la réussite de votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Bon travail,

Aurélie FILIPPETTI